

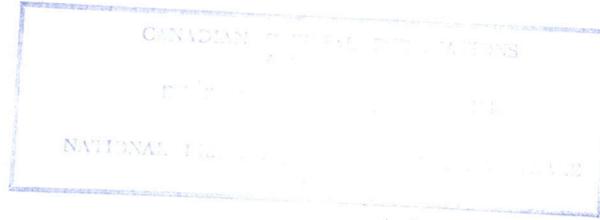
Hebdo Canada

Volume 1, N° 3

le 24 janvier 1973



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada



Réflexions de M. Sharp: notre politique étrangère en 1972, 1

L'Île-du-Prince-Édouard célèbre son centenaire, 3

Un centre moderne de recherches forestières, 3

Pas si bête, ce canard!, 3

Mission scientifique en France, 4

Nouvelle encre pour l'impression des timbres, 4

Un Bureau des passeports à Winnipeg, 4

De nouveaux hôtels pour le Canada, 4

Rondelle d'entraînement, 5

Restrictions sur l'usage des amphétamines, 5

Modification des pouvoirs de Télésat, 5

Des paiements anticipés pour les céréales non moissonnées, 6

Échange culturel, 6

Emploi dans l'administration fédérale, 6

Un destroyer porte-hélicoptères mis en service, 7

Emplois pour étudiants, 7

Conférence mondiale sur les pêches, 7

Recensement des familles - 1971, 7

Le marché américain ouvert aux aéroglisseurs canadiens, 8

Les radiobalises deviendront obligatoires, 8

Un vaccin contre la grippe anglaise, 8

Réflexions de M. Sharp: notre politique étrangère en 1972

Dans une entrevue accordée en fin d'année au réseau anglais de Radio-Canada, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, s'est entretenu d'un grand nombre de questions internationales, y compris la sécurité en Europe, la réduction mutuelle et équilibrée des forces, les deux Allemagnes et leur entrée aux Nations Unies, le rôle du Canada au Viet-Nam, le commerce avec le Japon et les nations du Pacifique membres du Commonwealth, l'Amérique latine et les relations canado-américaines.

Voici des extraits de cette entrevue:

Q. Lors d'une entrevue similaire, l'an dernier, vous aviez déclaré que du point de vue canadien, les retombées de la nouvelle orientation de la politique économique américaine, de même que le conflit indo-pakistanaïse avaient été les événements majeurs en 1971. Qu'en est-il pour l'année qui s'achève?

R. Parmi les faits saillants de cette année qui présentent un intérêt particulier pour le Canada, ainsi que pour l'ensemble de la communauté internationale, je placerais en tout premier lieu la continuation du mouvement vers une "détente" entre l'Est et l'Ouest. Nous avons été témoins, en peu de temps, d'un "déblocage" considérable. Les voyages du président Nixon à Pékin et à Moscou sont à cet égard particulièrement significatifs. Le rythme accéléré de cette détente présente à la fois des risques et des défis à relever au cours des négociations qui s'annoncent. Ces négociations, auxquelles le Canada entend prendre une part active et qui dureront peut-être des années, indiquent au moins que l'époque de la guerre froide est révolue.

Commission internationale de surveillance au Viet-Nam

Q. A la lumière de ce que vous venez de dire, le Canada s'est surtout appliqué, au cours des douze derniers mois, à consolider ses initiatives en politique étrangère; je pense, notamment, à nos relations avec la Chine. A quoi peut-on s'attendre en 1973?

R. Un aspect qui attire beaucoup d'attention actuellement concerne un rôle possible pour le Canada au Viet-Nam. Il ne s'agit pas là, à proprement parler, d'une initiative de notre part. On nous demande d'envisager la participation du Canada dans une nouvelle commission internationale de surveillance du cessez-le-feu que nous souhaitons tous voir déclaré au Viet-Nam. Sur ce point, nous avons clairement exposé notre position. Nous sommes disposés à examiner dans un esprit constructif toute demande de participation à des dispositifs de surveillance de trêve. Mais il faudra, pour que nous puissions accepter, que nous ayons l'assurance que l'opération promise de réussir et que nous puissions y jouer un rôle utile. Nous avons une grande expérience d'opérations de ce genre au Viet-Nam, et c'est en nous basant sur cette expérience aussi bien que sur l'étude des circonstances entourant la demande, que nous jugerons les chances de succès et la possibilité d'une participation utile du Canada.

Q. A l'heure de la détente en Europe, comment entrevoyez-vous le rôle du Canada au sein d'un organisme comme l'OTAN?

R. Par le passé nous avons encouragé tant sur le plan bilatéral que multilatéral les efforts faits en vue d'une détente en Europe. Notre présence à la réunion d'Helsinki confirme le fait que le Canada est reconnu comme partenaire valable lorsqu'il s'agit de questions de sécurité et de coopération en Europe.